



Extrait de la lettre signée par Jean-Louis Girodot, président du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), adressée à Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, le 26 juillet 2016.

« Le Ceser d'Ile-de-France a toujours émis des avis favorables à la réalisation de la liaison Seine Nord Europe, maillon français de la liaison européenne Seine-Escaut, mentionné à plusieurs reprises dans le Schéma directeur d'Ile-de-France adopté par décret 2013-1241 en date du 27 décembre 2013. Le Ceser a rendu deux rapports et avis sur ce thème, l'un en 1994, l'autre en 2001 que je joins au présent courrier.

Le soutien de notre institution à ce projet est motivé par les intérêts économiques que présente cette nouvelle infrastructure portée au grand gabarit européen : compétitivité des coûts de transport au bénéfice de l'industrie et de l'agriculture franciliennes, création d'emplois au cours et après le chantier et surtout renforcement de l'attractivité des territoires concernés par les activités logistiques associées et générées par la mise en service de ce nouvel axe de transport.

Pour ces raisons, le Ceser ne peut que réitérer son regret de ne pas voir reconnu l'importance et le caractère indispensable de cet équipement structurant pour le développement économique de la région francilienne. La politique régionale en matière de transports ne peut se réduire au seul volet "voyageurs" érigé comme unique priorité en termes d'investissements.

A ces atouts économiques, s'ajoutent les avantages environnementaux générés et valorisés par le recours accru au mode fluvial devenu plus compétitif ces dernières années. Mais actuellement, dépourvue d'une infrastructure fluviale adaptée, la moitié des trafics conteneurisés de et vers l'Ile-de-France continuent d'être acheminés en totalité par le transport routier via le Port d'Anvers.

Le Canal Seine Escaut n'est pas seulement un projet européen. Il est aussi et surtout un projet francilien, indispensable au développement et à l'environnement de la région. 1<sup>ère</sup> région économique de l'Europe ouverte sur le monde qui bénéficiera, avec l'Axe seine, d'une nouvelle desserte maritime complémentaire via les ports du Nord. Le Ceser souligne à cet égard, dans un contexte de plus en plus difficile pour le fret ferroviaire, que la région Ile-de-France bénéficie, pour échapper au tout routier, d'un réseau fluvial régional qui dessert son cœur urbanisé et d'une armature portuaire située au plus près de ses zones de production et de consommation. Le Canal Seine Escaut connectant au grand gabarit européen valorisera ces atouts dont peu de métropoles mondiales bénéficieront.

Le Ceser souligne l'« opportunité unique » que constitue la subvention européenne de 40% du coût du projet, soit plus de 2 Mds €, subvention qui, en cas de non réalisation, serait perdue pour la France pour être restituée puis affectée à d'autres projets d'infrastructures européennes. « Sur le métier » depuis deux décennies et bénéficiant d'un consensus politique rare, ce projet serait alors irrémédiablement condamné.

Dans ce contexte et alors que toutes les autres collectivités territoriales concernées ont confirmé leur engagement financier, les intérêts majeurs de l'Ile-de-France plaident pour que l'Exécutif régional décide que la Région prenne part au financement de cet investissement d'avenir.

Le Ceser ne méconnaît, ni ne mésestime les difficultés budgétaires de la Région. Pour autant, il estime que le recours à l'emprunt sur une durée de 40/50 ans est à la fois possible et justifié pour un investissement de cette nature au bénéfice de plusieurs générations de Franciliens, et également supportable, compte tenu de la faiblesse actuelle des taux.

Dans ces conditions, notre assemblée souhaite ardemment, que notre Région s'inscrive positivement et dès maintenant dans le financement d'un tel projet ».

#### Les avis du Ceser concernant le canal Seine Nord Europe :

Avis n°94-04 – Intégration des voies navigables d'Ile-de-France au réseau à grand gabarit national et européen du 7 février 1994 ;  
Avis 2001-07 – La réalisation de la liaison à gabarit européen Seine Nord du 21 mai 2001.